

Communication du Comité de pilotage du Pôle Doctrine et Théologie

À destination des anciens, prédicateurs, diacres,
équipes pastorales, etc., présidents et membres des
Églises mennonites de France

À l'occasion des élections présidentielles

Chers frères et sœurs,

Au mois d'avril, les citoyens français dont nous faisons partie seront une nouvelle fois appelés à se rendre aux urnes pour élire leur prochain(e) président(e) de la République. De nos jours, pouvoir exprimer un choix par le biais d'élections démocratiques est un privilège que nous ne devons pas mépriser. Mais c'est aussi une responsabilité, qu'il nous appartient d'assumer en tant que chrétiens et artisans de paix. Sur quelle(s) base(s) ou quel(s) critère(s) se décider pour l'un(e) ou l'autre candidat(e) ? Il nous a semblé utile en tant que Comité de pilotage du Pôle Doctrine et Théologie de vous adresser ces quelques lignes.

Comme le rappelle l'article 23 de notre Confession de foi (« Les relations de l'Église aux autorités et à la société »), « aucun gouvernement [de droite, de gauche ou du centre] n'accomplit pleinement la justice de Dieu ». Pour autant, « un gouvernement qui agit avec une justice relative et qui fait régner l'ordre est préférable à l'anarchie ou à un gouvernement injuste ou oppressif ». En tant que chrétiens, nous sommes appelés à respecter nos autorités politiques, prier pour elles afin qu'elles « permettent au plus grand nombre de personnes de mener une vie dans la paix et la justice (1 Tim 2.1-4) »¹.

Ces principes, croyons-nous, peuvent aussi nous guider dans nos choix électoraux. S'agissant de nos engagements politiques possibles, la même Confession de foi nous invite encore à nous poser les questions suivantes : « Est-ce que le fait de participer au gouvernement ou à d'autres institutions nous permet d'être ambassadeurs de la réconciliation en Christ ? », ou : « Telle participation va-t-elle compromettre notre fidélité au Christ ? ». Nous pouvons quant à nos choix électoraux nous poser une question du même ordre : Voter pour tel(le) ou tel(le) candidat(e) me permet-il de continuer à témoigner en bonne conscience de la paix du Christ et de son amour envers tous les hommes et femmes de ce monde ?

En d'autres termes, l'enjeu n'est pas de choisir entre gauche ou droite, ou centre, – il y aura de fait, dans chaque tendance et selon notre sensibilité, des aspects plutôt positifs et d'autres plutôt négatifs pour ou contre lesquels nous voudrions nous positionner. Les propositions contenues dans les programmes sont bien sûr à prendre en considération, mais *le caractère* du ou de la candidat(e) vers qui se porte notre choix et *sa propension à être ou non un pacificateur et un modérateur* le sont tout autant. Il faudra dénoncer les candidat(e)s qui par leurs discours et attitudes attisent les haines, les oppositions et les tensions. Cela, pour le moins, nous gardera des extrêmes qui ne peuvent qu'être dommageables, à tous égards...

Que le Seigneur nous dirige et nous fasse grâce,

Avec nos salutations fraternelles,
le Comité de pilotage du Pôle Doctrine et Théologie

¹ Les citations de ce paragraphe et du suivant sont issues de la *Confession de foi dans une perspective mennonite*, adoptée en 2010/14 par les Églises Évangéliques Mennonites de France, Art. 23, « Les relations de l'Église aux autorités et à la société », p. 64-65 (Éditions mennonites, 2015).